

CONSEIL EN BREF

Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau Séance ordinaire du 21 août 2018

Administration générale

Entérinement – Octroi de mandat temporaire – Évaluatrice agréée

- Il a été résolu d'entériner le mandat octroyé à Mme Andréane Demers, évaluatrice agréée, afin de travailler en collaboration avec le coordonnateur intérimaire du service d'évaluation foncière de la MRCVG pour une durée de huit (8) semaines, aux conditions présentées par la direction générale.

Autorisation – Signature d'une entente intermunicipale avec la MRC des Collines-de-l'Outaouais – Coordination du service d'évaluation foncière

- Adoption d'une résolution afin d'autoriser la préfète ainsi que la directrice générale à signer une entente intermunicipale avec la MRC des Collines-de-l'Outaouais pour des services professionnels visant la coordination des activités du service d'évaluation foncière de la MRCVG, sous réserve des conditions finales à être négociées et présentées au conseil ultérieurement.

Demande au Programme d'aide financière pour la mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en milieu municipal – Évaluation foncière

- Les membres ont résolu d'autoriser la direction générale de la MRCVG à présenter une demande au Programme d'aide financière pour la mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en milieu municipal mis en place par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT), dans le cadre de la mise en commun de services offerts en évaluation foncière entre la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau et la MRC des Collines-de-l'Outaouais, d'autoriser la MRCVG à être responsable de ce projet d'étude et d'autoriser la directrice générale de la MRCVG, Mme Lynn Kearney, à signer les documents relatifs à cette demande d'aide financière auprès du MAMOT.

Octroi du contrat 180725 – Vérification comptable – Auditeur externe

- Il a été résolu d'octroyer le contrat 180725 pour des services de « Vérification comptable-Auditeur externe » à Dignard Éthier CPA Inc., aux conditions et prix soumis pour les années 2018-2019-2020.

L'agence de traitement de l'information numérique de l'Outaouais (l'ATINO) – Cotisation et contribution 2018-2019

- Le Conseil a résolu d'autoriser le paiement de la cotisation et de la contribution 2018-2019 à l'ATINO, conformément au protocole d'entente s'y rattachant (résolution 2014-R-AG272) pour la période du 1er avril 2018 au 31 mars 2019 au montant prévu audit protocole.

Renouvellement de l'« Entente de délégation de la gestion foncière et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État » - Préavis au gouvernement du Québec

- Il a été résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'informer le gouvernement du Québec de son intention de ne pas renouveler l'« Entente de délégation de la gestion foncière et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État », advenant que les modalités de financement de cette entente demeurent les mêmes que celles prévues à l'entente 2014-2019 actuellement en vigueur.

Octroi de contrat à RecréEnviro – Services techniques en foresterie

- Adoption d'une résolution afin d'autoriser l'octroi d'un contrat à RecréEnviro pour des services techniques temporaires en foresterie, aux conditions et prix soumis.

Autorisation – Acquisition de VTT, motoneiges et accessoires dans le cadre du Protocole local d'intervention d'urgence (PLIU)

- Les membres du Conseil ont résolu d'autoriser la direction générale de la MRC à acquérir les équipements inclus à la recherche de prix 180720 (VTT, motoneiges et accessoires) auprès de Les Sports Dault et Frères, aux conditions et prix soumis.

Autorisation – Acquisition de remorques et accessoires dans le cadre du Protocole local d'intervention d'urgence (PLIU)

- Les membres du Conseil ont résolu d'autoriser la direction générale de la MRC à acquérir les équipements inclus à la recherche de prix 180721 (remorques et accessoires) auprès de Pneus et Location Expert Lou-Tec, aux conditions et prix soumis.

Adoption du Plan révisé de développement du transport collectif 2018 – Programme d'aide gouvernementale à l'amélioration des services en transport collectif

- Il a été résolu par le Conseil de la MRCVG d'adopter le Plan de développement du transport collectif (révisé 2018) de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau, tel que proposé par le GUTAC-VG.

Entérinement – Embauche de Monsieur Éric Hamilton au poste d'opérateur saisonnier

- Les membres ont résolu d'entériner l'embauche de Monsieur Éric Hamilton au poste d'opérateur saisonnier, aux conditions de travail en vigueur à la convention collective.

Entérinement – Embauche de Monsieur Nathan Martin à titre de patrouilleur sur le Parc linéaire pour la saison estivale 2018

- Les membres ont résolu d'entériner l'embauche de Monsieur Nathan Martin à titre de patrouilleur sur le Parc linéaire pour la saison estivale 2018, aux conditions de travail en vigueur à la MRC.

Nominations – Comité de suivi du Regroupement des transports adapté et collectif ruraux de l'Outaouais (RTACRO) – Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR)

- Il a été résolu de nommer monsieur le conseiller Gary Lachapelle et, en son absence, madame la conseillère Carole Robert, ainsi que Mme Linda Lapointe, à titre de représentants de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau au Comité de suivi du Regroupement des transports adapté et collectif ruraux de l'Outaouais (RTACRO) dans le cadre du projet en cours au Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR).

Appui à la MRC d'Antoine-Labelle – Demande de révision des modalités du Programme sur la taxe sur l'essence et contribution du Québec (TECQ) 2014-2018

- Le Conseil a résolu d'appuyer la résolution MRC-CC-12879-04-18 adoptée par le Conseil de la MRC d'Antoine-Labelle, afin de demander au MAMOT de modifier les modalités du prochain Programme sur la taxe sur l'essence et contribution du Québec (TECQ), afin de prévoir le retour du versement annuel de 20 % aux municipalités suivant le dépôt de leur programmation, afin de faciliter la coordination et la réalisation des travaux et permettre aux municipalités de réaliser leurs travaux à un meilleur coût.

Abrogation des résolutions 2011-319 et 2012-162 - Signature d'actes notariés requis au nom de la MRC – Signataires autorisés

- Il a été résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'abroger les résolutions 2011-R-AG319 et 2012-R-AG162, afin de permettre l'adoption d'une nouvelle résolution désignant de façon non nominative les signataires autorisés pour les actes notariés requis au nom de la MRC.

Signature des actes notariés requis au nom de la MRC – Signataires autorisés

- Il a été résolu que les membres suivants de ce conseil et les officiers suivants soient autorisés à signer, paritairement, par un membre du conseil et un fonctionnaire, pour et au nom de la MRC, tout acte notarié dont la conclusion et la signature sont requises selon la Loi ou qui sont requises par une résolution de ce conseil et non autrement prévu par une autre résolution : la préfète/préfet et la préfète suppléante/préfet suppléant ainsi que la directrice générale et secrétaire-trésorière/directeur général et secrétaire-trésorier et la directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe/directeur général adjoint et secrétaire-trésorier.

Conseil

Entérinement – Contrat à la firme TACT Intelligence Conseil

- Le Conseil de la MRC a entériné l'octroi d'un contrat à la firme « TACT Intelligence Conseil » au coût soumis afin de réaliser le mandat présenté à leur offre de services.

Désignation d'un répondant de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau en matière d'accommodement – Loi favorisant le respect de la neutralité religieuse de l'État et visant notamment à encadrer les demandes d'accommodements pour un motif religieux dans certains organismes

- Adoption d'une résolution afin de désigner Me Véronique Denis, directrice générale adjointe et greffière, à titre de répondante de la MRC en matière d'accommodement, conformément à la Loi favorisant le respect de la neutralité religieuse de l'État et visant notamment à encadrer les demandes d'accommodements pour un motif religieux dans certains organismes.

Avis de motion – Règlement numéro 2018-330 « Concernant le code d'éthique et de déontologie applicable à la préfète de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau et abrogeant le règlement numéro 2018-323 relatif aux mêmes objets »

Présentation – Projet de règlement numéro 208-330 « Concernant le code d'éthique et de déontologie applicable à la préfète de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau et abrogeant le règlement numéro 2018-323 relatif aux mêmes objets »

Gestion financière et administrative

Acceptation des chèques, des prélèvements bancaires et des comptes

- Adoption du registre des chèques, des prélèvements bancaires et des comptes fournisseurs de la MRC pour la période du 20 juin au 21 août 2018.

Évaluation

Report de la date du dépôt de rôles d'évaluation en vertu de l'article 71 de la Loi sur la fiscalité municipale

- Il a été résolu de fixer la date du dépôt des rôles des municipalités de Lac-Sainte-Marie, Kazabazua, Gracefield, Messines, Blue Sea, Cayamant et des Territoires non organisés de la MRC au 1er novembre suivant 2018.

Environnement

Appui à la « Coalition pour une navigation responsable et durable » - Propositions législatives au gouvernement fédéral concernant la navigation

- Le Conseil a résolu d'appuyer la « Coalition pour une navigation responsable et durable » dans la démarche visant à développer et soumettre des propositions législatives au gouvernement fédéral concernant la navigation.

Appui à la MRC Beauharnois-Salaberry

- Le Conseil de la MRC a résolu d'appuyer la résolution de la MRC de Beauharnois-Salaberry afin d'exprimer sa solidarité envers les municipalités et MRC du Québec qui vivent de grands défis quant au tri et au recyclage des matières issues de la collecte sélective sur leur territoire.

Aménagement et Développement

Fonds de développement des territoires (FDT) – Intention de contribution à l'Entente régionale CALQ portant sur la création artistique en lien avec la collectivité (2018-2020)

- Il a été résolu par le Conseil de la MRC de réserver une somme de 6 000 \$ par année, pour trois ans, pour contribuer au renouvellement de l'Entente régionale CALQ (2018-2020) portant sur la création artistique en lien avec la collectivité à même le Fonds de développement des territoires.

Parc linéaire – Autorisation à la direction générale – Recherche de prix et acquisition d'équipements sanitaires dans le cadre du projet « Accessibilité de la Véloroute »

- Le Conseil a résolu d'autoriser la direction générale, ou la personne désignée par la directrice générale, à procéder à une recherche de prix, à acquérir les équipements sanitaires nécessaires à la réalisation du projet « Accessibilité de la Véloroute » et à prendre les mesures nécessaires pour procéder à leur installation.

Parc linéaire - Autorisation à la direction générale – Recherche de prix et acquisition d'équipements de sécurité dans le cadre du « Programme de soutien aux municipalités en prévention de la criminalité 2016-2019, Volet 2 – Mise en place de mesures préventives découlant d'un plan d'action ou d'une politique en matière de sécurité »

- Le Conseil a résolu d'autoriser la direction générale, ou la personne désignée par la directrice générale, à procéder à l'achat de caméras de surveillance et de barrières, selon les modalités prévues à l'entente intervenue avec le ministère de la Sécurité publique dans le cadre du volet 2 du programme de soutien aux municipalités en prévention de la criminalité et à prendre les mesures nécessaires à leur installation.

Avis de motion – Règlement numéro 2018-328 « Décrétant un investissement de 1 800 000 \$ et un emprunt du même montant visant la réfection et l'agrandissement du Parc linéaire pour le tronçon Messines – Farley et la mise en place d'un budget pour la réparation de dommages causés au parc linéaire »

Présentation – Projet de règlement numéro 2018-328 « Décrétant un investissement de 1 800 000 \$ et un emprunt du même montant visant la réfection et l'agrandissement du Parc linéaire pour le tronçon Messines – Farley et la mise en place d'un budget pour la réparation de dommages causés au parc linéaire »

Autorisation – Planification de travaux et intervention du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'électrification des Transports (MTMDET) sur le Parc linéaire

- Il a été résolu d'autoriser le MTMDET à réaliser des travaux sur quatre (4) ponceaux situés sous le Parc linéaire (P-18325, P-18327, P-18328, P-18329), en respect des conditions présentées par le service de la gestion du territoire de la MRC.

Adoption – Règlement de contrôle intérimaire no 2018-325 applicable à la protection des rives, du littoral et des zones inondables sur l'ensemble du territoire de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau

- Le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau a adopté le règlement 2018-325 tel que présenté.

Projet d'entente – Route Maniwaki Témiscamingue

- Le Conseil a résolu de manifester son intention au MTMDET de conclure une entente portant sur la réalisation de la route Maniwaki-Témiscamingue et des rôles, responsabilités et engagements de chaque partie.

Appui à la municipalité de Déléage – Demande au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) – Application des articles 85.2 et suivant de la LAU – Crédits de taxes pour construction et rénovation

- Les membres du Conseil ont résolu d'appuyer la résolution adoptée par la municipalité de Déléage afin de demander au MAMOT de reconsidérer l'application des articles 85.2 et suivants de la LAU afin de permettre aux citoyens de bénéficier de crédits de taxes pour de nouvelles constructions ainsi que pour des rénovations de constructions existantes, afin de favoriser le développement dans les municipalités.

Demande au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) – Adoption d'un Plan de gestion de l'Achigan

- Il a été résolu par le Conseil de demander au MFFP d'étudier la possibilité de mettre en place un processus préalable à l'adoption du Plan de gestion de l'achigan.

Appui à la municipalité de Blue Sea – Tarification reliée à l'exploitation de la faune, les interventions des MRC et des citoyens – Articles 103 à 110 de la Loi sur les compétences municipales

- Le Conseil a résolu d'appuyer la résolution adoptée par la municipalité de Blue Sea et de réitérer la position présentée dans sa résolution 2016-R-AG200, afin de demander au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs de revoir la tarification imposée aux citoyens présentant une demande de certificat d'autorisation pour des interventions réalisées en vertu des articles 103 à 110 de la LCM.

Appui à la MRC de la Haute-Gaspésie – Horaire des services ambulanciers en région

- Adoption d'une résolution afin d'appuyer la résolution adoptée par la MRC de la Haute-Gaspésie afin de demander au ministre de la Santé et des Services sociaux, Monsieur Gaétan Barrette, de tenir compte des particularités régionales (superficie de territoire et répartition des services hospitaliers) dans son analyse des horaires des services ambulanciers en région afin de permettre une modification des horaires de faction en horaire à l'heure en région.

Appui – Projet Mobile Abitibi-Témiscamingue

- Il a été résolu par le Conseil de la MRC de donner un appui à la réalisation du projet Mobile A-T élaboré par le GIRAT, visant la construction d'une infrastructure de télécommunications en Abitibi-Témiscamingue et au sud de la réserve faunique La Vérendrye.

Parc régional du lac des 31 milles – Transfert des baux communautaires vers des baux commerciaux par le MERN

- Les membres du Conseil ont résolu de demander au MERN de maintenir le statut des baux communautaires situés à l'intérieur du projet de Parc régional du Lac-des-Trente-et-Un-Milles et exploité par l'une des 4 municipalités constituantes, par la SAGE ou par la corporation du Parc régional du Lac-des-Trente-et-Un-Milles.

Financement d'une instance de concertation régionale sur 3 ans à même le fond HQ – 15 000 \$ par an

- Il a été résolu par le Conseil de la MRC d'autoriser le financement d'une instance de concertation régionale sur 3 ans, à même le fonds HQ, pour un montant de 15 000 \$ par année et d'autoriser la préfète ainsi que la directrice générale à signer tout document relatif à la mise en œuvre de cette résolution.

Nomination de Mme Chantal Leduc à titre de représentante de la MRC à la Table agroalimentaire de l'Outaouais (TAO)

- Une résolution a été adoptée afin de nommer Madame Chantal Leduc, agronome, à titre de représentante de la MRC à la Table agroalimentaire de l'Outaouais (TAO).

Loisirs

Parc linéaire – Octroi de contrat 180821 – Réfection du Belvédère Blue Sea, Véloroute des Draveurs

- Il a été résolu que le Conseil de la MRC octroie le contrat 180821 « Réfection du Belvédère Blue Sea, Véloroute des Draveurs » à Les menuiseries Castor, au montant soumis et autorise la préfète et la directrice générale à signer ledit contrat.

**La prochaine séance ordinaire du conseil
de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau
aura lieu le mardi 18 septembre 2018 à 11 heures
à la Salle de Conseil de Gracefield,
située au 3, rue de la Polyvalente.**

Veillez noter que le procès-verbal, dont les informations de ce Conseil en bref sont extraites, est sujet à adoption par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau à une séance ultérieure.